



FACTORIELLES DÉVELOPPE UNE FORMATION À DISTANCE POUR LES EXPERTS-COMPTABLES

► **Factorielles** société de conseil en protection sociale, vient de signer un accord avec le Centre de formation de la profession comptable (CFPC). Ce partenariat concerne la mise à disposition de l'offre de formation à distance E-learning Factorielles - auprès de l'ensemble des experts comptables bénéficiant des stages de formation conçus par le CFPC et diffusés par les Instituts régionaux de formation. L'offre s'articule autour de deux modules de formation. Le module « Contrats collectifs mettre en place, sécuriser et conseiller » propose, sur une durée approximative de 7 heures, une maîtrise des différents aspects de la mise en place et de la gestion des contrats d'entreprise. Le module « Cotisations TNS maîtrisez les calculs et les régularisations » propose, sur une durée approximative de 3 heures, une vision globale et un socle de connaissance de base en cotisations des TNS en vue de limiter le risque social de l'entreprise.